

Benjamin Jean, guide dans la jungle des licences libres

Depuis sa parution l’an dernier, le Framabook de Benjamin Jean « Option libre » s’est imposé comme un ouvrage de référence, à la fois par son caractère didactique et documenté et parce qu’il s’avère un bon guide dans le maquis touffu des licences libres. Il permet en effet de définir sa propre stratégie pour choisir la licence libre la mieux adaptée à chaque projet. D’ailleurs son titre est judicieusement complété par « Du bon usage des licences libres »...

Ce n’est pas une mince qualité par ailleurs d’avoir rendu accessibles des notions juridiques dont Benjamin est un fin connaisseur, c’est un ouvrage qu’on peut saluer pour son souci de vulgarisation. En cela, il est parfaitement dans l’esprit des Framabooks qui prétendent partager le savoir, et bien au-delà du seul domaine du logiciel, apporter leur contribution à une éducation populaire.

Retour sur la petite histoire de ce livre et les valeurs dont il témoigne...



Pourquoi as-tu choisi de diffuser largement un essai qui semble destiné d’abord aux spécialistes du droit de la propriété intellectuelle dont tu fais partie ? Ça nous concerne vraiment ?

— Premier point, l’ouvrage n’est pas destiné aux spécialistes de la propriété intellectuelle (même si on y retrouve effectivement des réflexions qui ont fait l’objet de publications dans des revues spécialisées), mais bien à tous ceux que la propriété intellectuelle touche de près ou de loin — ce qui est beaucoup plus large
□

En effet, je trouve paradoxal qu’un droit aussi présent sur internet, dans le

numérique, etc. soit si peu accessible au grand public. Cela pour au moins deux raisons :

1. Le droit est un outil destiné à gérer (entendre « faciliter ») les relations sociales, les liens entre les personnes : à ce titre, l'intérêt de diffuser très largement toutes les connaissances le concernant m'est paru évident (ce qui permet par ailleurs — peut-être — de redorer l'image du juriste qui, en « spécialiste du droit », en ferait son monopole) ;
2. la place du public, des utilisateurs, au sein de la propriété intellectuelle (disons de la multitude des droits composants ce que l'on nomme propriété intellectuelle) est primordiale puisque la légitimité de cette propriété (sur l'« immatériel ») dépend de l'équilibre qu'elle formalise entre les intérêts des auteurs/créateurs et de la société. **Il est donc important que le public prenne conscience du rôle actif qui lui incombe** (et ne s'enferme pas dans l'image du pirate qu'on veut parfois lui donner).

Par ailleurs, et j'aurais pu commencer par là, la propriété intellectuelle est un domaine qui me passionne, certainement parce que j'aime l'exercice du droit, sa logique, ainsi que l'objet de la propriété intellectuelle : l'art, la musique, les NTIC, etc.) — et le partage d'une passion est naturel...

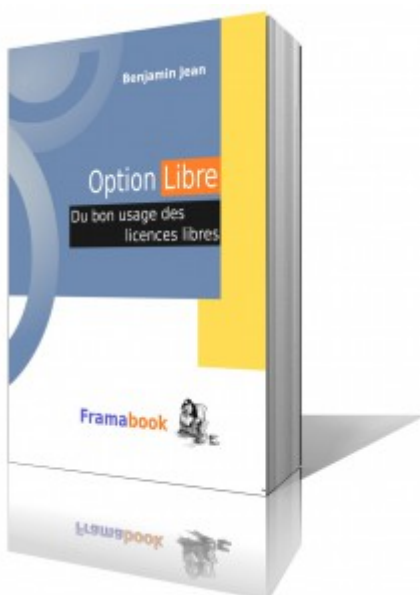
Donc oui, cet ouvrage concerne toute personne sensibilisée à la création et l'innovation à l'ère du numérique — du néophyte à l'expert, sachant que je suis dans l'attente de tout commentaire qui me permettrait de le perfectionner. L'objet initial (les licences libres) a rapidement été étendu au regard du cruel manque de bases (ouvrages notamment) sur lesquelles développer une réflexion sur les licences libres (et ça n'avait, à mes yeux, aucun sens de parler des licences libres sans les resituer au regard du système traditionnel et des différents courants de pensée qui le parsèment). J'ai déjà identifié quelques axes de perfectionnement (et la correction de coquilles), mais je crois qu'« Option Libre » constitue une bonne base de réflexion sur laquelle il est possible de rédiger des ouvrages plus techniques (ou « métiers »).

On reproche parfois aux licences libres leur démultiplication qui les rend difficilement « lisibles » pour qui ne s'est pas penché avec soin sur chaque particularité. Comment selon toi peut-on justifier leur foisonnement ?

— La réponse la plus courte serait certainement de renvoyer à l'ouvrage sur l'histoire du Libre qui devrait être publié au sein de la collection Framabook dès la fin de cet hiver. J'y contribue notamment au travers d'un article sur l'histoire des licences libres dans lequel j'essaie de peindre une fresque suffisamment large pour que les différentes motivations — plus ou moins bonnes — ayant emporté ces nouvelles licences s'y retrouvent.

Tout ce que je peux dire actuellement — et pour résumer les 20 pages —, c'est qu'une telle étude historique de l'apparition, mais surtout de l'évolution, des licences libres permet de mettre en avant l'intérêt de la licence comme « contrat social favorisant le travail communautaire ». **La licence est donc le contrat qui relie les contributeurs d'une communauté** et, à cet égard, on comprend facilement que des communautés aient cherché à formaliser leur propre contrat — certainement mieux adapté à leurs besoins. Il faut ensuite ajouter l'aspect politique (et parfois marketing) qui a conduit de nombreuses entreprises (et acteurs publics) à privilégier la rédaction de nouvelles licences, sans nécessairement que ce choix soit stratégiquement pertinent.

On se retrouve au final avec des centaines de licences libres, voire des milliers si on compte les variantes, mais — honnêtement — le travail de lecture (et de compréhension) est souvent beaucoup plus simple que pour une licence commerciale classique (puisque chacune est spécifique). Ainsi, le livre donne quelques clés (et notamment une "grille de lecture") pour faciliter l'appréhension des licences libres (qui, en dépit de toutes ces différences, partagent énormément de points communs).



Tu as choisi une publication Framabook, quel intérêt y vois-tu, par rapport à d'autres supports d'édition numérique ?

— Le choix a été très simple puisque j'étais déjà impliqué dans Framasoft lors de la publication des premiers Framabooks et qu'Alexis m'avait mis au défi de rédiger un ouvrage sur les licences libres.... Un certain nombre d'années auront été nécessaires pour que je trouve le temps nécessaire à l'ouvrage — bien 5-6 ans, j'ai d'ailleurs publié entre-temps le Guide Open Source, mais le pari est tenu. Ayant été sensibilisé aux problématiques des développeurs au travers de la Framagora (ce qui avait mené, un peu plus tard, à la création de l'association Veni, Vidi, Libri), la publication d'un ouvrage sur les licences libres était à mes yeux une évidence puisqu'il s'agissait certainement de la contribution la plus utile que j'étais en mesure de produire.

Tu vas samedi à la rencontre de véritables lecteurs en chair et en os, tu ne redoutes pas d'être pris à parti par un trolleur de licences ;-) ?

— Pour la petite histoire, c'est l'image qui m'avait accueilli lors de mes premiers posts sur LinuxFr.

Je dois avouer que les premières fois n'étaient pas des plus agréables (d'autant plus que je produisais un travail relativement conséquent sur les sujets sur lesquels je m'exprimais), mais j'ai finalement vite appris à relativiser (la première page de mon mémoire de DEA sur les compatibilités entre licences était d'ailleurs illustrée par un énorme troll poilu...) et les commentaires qui visent les juristes sont aujourd'hui beaucoup moins virulents qu'auparavant. On a tous à apprendre des autres et je suis toujours aussi content de partager autour d'une passion commune.

Donc aujourd'hui, je ne saurais pas tout à fait expliquer ce qui a changé (mon discours certainement, mais les communautés aussi me semble-t-il) mais je n'ai plus cette crainte. Le juriste n'est plus le diable.

Vous retrouverez Benjamin et sa passion pour le Libre ce samedi pour une séance de dédicace et troll en live... Cliquez sur l'image ci-dessous pour l'agrandir.



RENCONTRE / DÉDICACES

À l'occasion du partenariat entre la librairie À Livr'Ouvert et Framasoft (éditeur de livres sous licence libre), trois auteurs vous proposent de partager leurs expériences du livre libre en vous présentant leurs ouvrages respectifs, accompagnés d'autres camarades libristes ! Venez nombreux !

- Simon « Gee » Giraudot pour *6KND, tome 4* (BD)
- Benjamin Jean pour *Option Libre* (essai)
- Pouliou pour *Smartarded* (roman)



Samedi 8 décembre 2012 de 16h à 18h30

Librairie « À Livr'Ouvert »

171bis boulevard Voltaire - 75011 Paris (Métro Charonne) [Framasoft](#)

Crédit photo Benjamin Jean : teemu-mantynen (CC BY-SA 2.0)